

AMERICAN EMBASSY  
CONSTANTINOPLE

No. 136.

Aide-Mémoire.

L'Ambassade d'Amérique a été informée que Monsieur Pietro Hallac, ex-Drogman du Consulat d'Italie à Jérusalem, a été condamné par une Cour Martiale Ottomane à un mois de prison pour avoir eu sur lui un passeport italien, et qu'à présent il est interné à Sivas.

Prière que la Sublime Porte veuille bien permettre au susnommé de rentrer chez lui à Jérusalem, étant donné qu'il a déjà purgé sa peine, ou au moins d'autoriser son séjour dans un endroit et dans des circonstances moins pénibles.

Le 13 Février 1916.



